
Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Preuve ADN en Justice pénale : quelle perception par l'opinion publique wallonne au travers des séries policières télévisées de type CSI (« Crime Scene Investigation ») ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Van Michel dit Valet, Olivier

Promoteur(s) : Boxho, Philippe

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/16988>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Olivier Van Michel dit Valet – TFE Criminologie – Université de Liège – année académique 2022-2023

Annexe n°5

La preuve ADN dans les séries policières de type CSI comme les "Experts"

Bonjour,

Je m'appelle Olivier Van Michel et je suis étudiant en dernière année de Master de Criminologie à l'Université de Liège.

Dans le cadre de mon travail de fin d'études, je cherche à explorer la manière dont le public perçoit l'importance de la preuve ADN en justice pénale au travers des séries policières de type CSI (« Crime Investigation Scene » soit en français « Scène d'enquête criminelle ») comme « les Experts ». Que vous soyez fans de ce genre de cinéma ou pas n'a pas d'importance !

Cette étude s'adresse à toutes les personnes majeures résidant en Wallonie. Le questionnaire de cette recherche ne vous prendra qu'une petite dizaine de minutes. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses à donner, il s'agit seulement d'une opinion qui vous est propre et pour laquelle vous ne serez évidemment pas jugé. Le principe premier est donc de répondre en toute honnêteté !

Alors, installez-vous confortablement, prenez un café ou un thé par exemple et cliquez sur « Suivant » !

*Obligatoire



Informations, consentement éclairé et protection des données à caractère personnel dans le cadre de recherches menées via internet

Objectif de cette recherche

Annexe n°5/1

niveau d'étude, la province du lieu de résidence/domicile, la fréquence de consommation des séries policières de type CSI, le nombre d'épisodes de séries policières de type CSI regardés, la vision de l'enquête criminelle du participant/de la participante au travers des séries policières de type CSI, les connaissances et/ou représentations du participant/de la participante relatives à la preuve ADN en Justice pénale.

Personnes de contact

Si vous souhaitez davantage d'informations ou avez des questions concernant cette recherche, veuillez contacter :

-le responsable de recherche : Olivier Van Michel : olivier.vanmichelditvalet@student.uliege.be

-le promoteur : Pr. Dr. Philippe Boxho de l'Université de Liège

-le responsable du Traitement : Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

Pour toute question, doléance, demande d'exercice des droits ou plaintes relatives à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege.be) ou par courrier signé et daté, adressé comme suit :

Monsieur le Délégué à la Protection des Données Bât. B9 Cellule "GDPR", Quartier Village 3, Boulevard de Colonster 2, 4000 Liège, Belgique. Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits que vous pouvez obtenir auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be) auprès de laquelle vous disposez également du droit d'introduire une réclamation.

Coûts, rémunération, dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Pour participer à cette recherche, veuillez cliquer ci-après sur " Je souhaite participer à la recherche". Cliquer sur ce bouton implique que :

Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus ;

Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus ;

Vous avez 18 ans ou plus ;

Vous habitez en Wallonie ;

Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche.

Participation ? *

Une seule réponse possible.

Je souhaite participer à la recherche *Passer à la question 4*

Je ne souhaite pas participer à la recherche

Annexe n°5/2

Cette recherche implique de remplir un questionnaire pendant une durée d'environ 10 minutes. Elle a pour but d'explorer la manière dont le public perçoit l'importance de la preuve ADN en justice pénale francophone belge au travers des séries policières de type CSI (« Crime Investigation Scene » soit en français « Scène d'enquête criminelle ») comme « les Experts » et d'en dresser un état des lieux. Ce projet est commandité par l'Université de Liège (faculté de Droit, Science Politique et Criminologie) dans le cadre du travail de fin d'études en Master – année académique 2022-2023. Ce projet est réalisé par Olivier Van Michel – étudiant en dernière année de Master en Criminologie sous la promotion du Pr. Dr. Philippe Boxho de l'Université de Liège. Votre participation à cette recherche est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous souhaitez arrêter l'enquête en cours de remplissage du questionnaire, il vous suffit de fermer le lien Internet et aucune donnée ne sera enregistrée ni compilée.

Protection des données à caractère personnel

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j). Vos réponses seront confidentielles et nous ne collecterons pas d'informations permettant de vous identifier, telles que votre nom, votre adresse e-mail ou votre adresse IP, qui pourrait permettre la localisation de votre ordinateur. Votre participation implique que vous acceptez que les renseignements recueillis soient utilisés anonymement à des fins de recherche. Les résultats de cette étude serviront à des fins scientifiques uniquement.

Le questionnaire est administré en ligne via Google Forms par l'intermédiaire du réseau social META (ancien Facebook). Les données collectées vous concernant feront l'objet d'une anonymisation, ce qui signifie que ni moi, ni mon promoteur ni aucun autre tiers n'est en mesure de réidentifier les personnes concernées, même à l'aide d'autres sources de données. Vos données seront traitées de façon statistique et ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales et/ou publicitaires et ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers. Elles serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'étude ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifiques de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion éventuelle de ceux-ci. Seuls, l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données. Celles-ci ne seront conservées que par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude, sous la direction de son promoteur, jusqu'à la validation par le jury du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. A l'issue de l'obtention du diplôme par l'étudiant, vos données seront automatiquement détruites.

Les données du participant/de la participante récoltées sont : le genre, la catégorie d'âge, le

Annexe n°5/3

Vous avez souhaité ne pas participer à cette recherche.

Pouvez-vous donner en quelques mots les raisons qui font que vous ne souhaitez pas participer à cette recherche ? svp

Merci

Pour débiter ce questionnaire, j'aimerais connaître quelques informations vous concernant ...

1. A quel genre vous identifiez-vous ? *

Une seule réponse possible.

- Masculin
- Féminin
- Aucun des deux sexes

2. A quelle catégorie d'âge appartenez-vous parmi les suivantes ? *

Une seule réponse possible.

- 18-24 ans
- 25-34 ans
- 35-49 ans
- 50-64 ans
- 65 ans et +

Annexe n°5/4

3. Quel est le niveau de diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ? *

Une seule réponse possible.

- Primaire ou sans diplôme
- Secondaire inférieur
- Secondaire supérieur
- Bachelier/graduat (2 ou 3 ans)
- Licence/Master (4 ou 5 ans)
- Doctorat (8 ans)

4. Dans quelle province résidez-vous ? *

Une seule réponse possible.

- Liège
- Namur
- Hainaut
- Brabant wallon
- Luxembourg

Ensuite, je souhaiterais en savoir plus sur votre consommation de séries policières de type CSI « Crime Scene Investigation » c'est-à-dire exclusivement de type « les Experts » (ex : les Experts ; Miami, Manhattan, Cyber, NCIS, Vegas...) que ce soit à la télévision, sur une plateforme de streaming, etc...

5. A quelle fréquence regardez-vous les séries policières de type CSI sur une semaine ? *

Une seule réponse possible.

- Tous les jours (ou presque)
- Au moins 3 fois par semaine
- 1 à 2 fois par semaine
- Moins d'une fois par semaine (ou jamais)

Annexe n°5/5

6. Combien d'épisodes de séries policières de type CSI regardez-vous en moyenne sur une semaine ? *

Une seule réponse possible.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Je voudrais maintenant savoir ce que vous pensez des séries policières de type CSI « Crime Scene Investigation » c'est-à-dire exclusivement de type «les Experts» (ex : les Experts ; Miami, Manhattan, Cyber, NCIS, Vegas...)...

7. A quel point trouvez-vous que les séries policières de type CSI reflètent la réalité en ce qui concerne les enquêtes criminelles ? *

Une seule réponse possible.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

ça ne

ça reflète parfaitement la réalité

8. A quel point trouvez-vous que les séries policières de type CSI reflètent la réalité en ce qui concerne les possibilités d'investigation de la police scientifique? *

Une seule réponse possible.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

ça ne

ça reflète parfaitement la réalité

Annexe n°5/6

9. A quel point trouvez-vous que les séries policières de type CSI reflètent la réalité en ce qui concerne la manière dont se déroule l'analyse ADN et la vitesse avec laquelle son résultat est obtenu ? *

Une seule réponse possible.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ça ne reflète pas du tout la réalité										ça reflète parfaitement la réalité

10. A quel point trouvez-vous que les séries policières de type CSI reflètent la réalité en ce qui concerne la solidité de la preuve ADN ? *

Une seule réponse possible.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ça ne reflète pas du tout la réalité										ça reflète parfaitement la réalité

11. En dehors des séries policières, avez-vous déjà été confronté, de près ou de loin, à une analyse ADN ? *

Une seule réponse possible.

- Oui, dans le cadre professionnel
- Oui, hors cadre professionnel
- Non, jamais

Pour les prochaines questions, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes ...

12. En Justice pénale belge, l'analyse d'une trace ADN est principalement utilisée pour déterminer l'identité d'un criminel *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

13. Lors d'une enquête judiciaire, il est préférable de disposer de l'ADN d'un suspect plutôt que de ses empreintes ou d'un témoignage probant *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

14. Si la justice pénale dispose de l'ADN du criminel, il n'y a pas d'erreur judiciaire possible pouvant être liée à l'identification de ce criminel *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Annexe n°5/8

**15. En Belgique, un magistrat peut obtenir le résultat d'une analyse ADN en 1 *
ou 2 heures afin de pouvoir confronter un suspect et envisager son
incarcération**

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

16. L'analyse de traces ADN est la preuve la plus crédible en justice pénale *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**17. Les séries policières de type CSI permettent de comprendre comment *
fonctionne le système judiciaire**

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Annexe n°5/9

18. Les séries policières de type CSI permettent de voir ce dont la science criminalistique et la police scientifique sont capables de fournir comme élément(s) utile(s) à l'enquête criminelle *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

19. Les séries policières de type CSI permettent de comprendre comment l'ADN est collecté et utilisé en Justice pénale *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

20. Les séries policières de type CSI permettent de comprendre le lien entre les preuves collectées et la condamnation de criminels *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Annexe n°5/10

21. Les séries policières de type CSI permettent de comprendre comment se déroule une enquête judiciaire *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

22. Les séries policières de type CSI permettent aux personnes qui les regardent d'avoir des attentes plus réalistes en termes d'enquêtes judiciaires, de collecte de preuves et de condamnations de criminels *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

23. Les séries policières de type CSI permettent de se rendre compte de l'importance primordiale de l'analyse ADN en tant que preuve ultime en Justice pénale *

Une seule réponse possible par ligne.

	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout à fait d'accord
Votre réponse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

FIN

Et voilà, c'est terminé !

Annexe n°5/11

Votre participation m'est tellement précieuse !

Merci beaucoup d'avoir donné de votre temps !

Bonne journée !

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms